

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves

LONDRES IMPOSE DE NOUVELLES SANCTIONS ANTICORRUPTION

Le gouvernement britannique a annoncé hier lancer un nouveau régime de sanctions anticorruption et punir dès à présent 22 individus de six pays différents. Après être sorti de l'Union européenne, le Royaume-Uni, important centre financier international, avait adopté l'été dernier un nouveau système indépendant de sanctions visant les auteurs de violations des droits humains, désormais complété par un volet s'attaquant à la corruption.

LIBYE : "TORTURE" ET "SIMULACRES DE PROCÈS" DANS L'EST

Au moins 22 personnes ont été condamnées à mort depuis 2018 par des tribunaux militaires et des centaines d'autres ont été emprisonnées après des "simulacres de procès" dans l'Est de la Libye, a indiqué hier Amnesty International. Ces procès militaires "secrets et manifestement inéquitables" visent à "punir les opposants" de l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar, a fustigé l'ONG dans un rapport. Parmi les civils jugés figurent des journalistes, des manifestants pacifiques.

UNE CENTAINE DE MIGRANTS PARTIS À LA NAGE JUSQU'À CEUTA

Une centaine de migrants sont partis à la nage du nord du Maroc dimanche pour rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta, a indiqué hier la garde civile espagnole. Partis des plages marocaines proches de Fnideq (aussi appelée Castillejos), à quelques kilomètres au sud de Ceuta, "certains sont arrivés jusqu'à la plage (de Ceuta) par leurs propres moyens", a détaillé un porte-parole de la garde civile de Ceuta.

Tchad : un civil à la tête du gouvernement !

ARRIVÉ deuxième aux dernières élections présidentielles, Albert Pahimi Padacké, a été nommé hier par la junte au pouvoir, Premier ministre du Tchad. Dans un contexte de militarisation du pouvoir dans ce pays, cette nomination sonnait comme un geste d'apaisement à l'endroit des partis politiques et de la société civile.

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

UN nouveau chef de gouvernement a été nommé hier au Tchad. Il s'agit de Albert Pahimi Padacké dont la nomination a été rendue publique par le Conseil militaire de transition (CMT), dirigé par Mahamat Idriss Déby Itno.

Ainsi, pour beaucoup d'observateurs, le CMT a posé un geste à l'endroit des civils notamment les partis politiques et la société civile dont la majorité avait dénoncé un "Coup d'Etat" après la mise en place du CMT suite au décès d'Idriss Déby Itno, appelant à une "transition dirigée par les civils". Lors des funérailles du défunt maréchal, la France et les pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, outre le Tchad), qui combattent ensemble les jihadistes dans cette région de l'Afrique, avaient appelé à un "processus de transition civilo-militaire".

En outre, M. Pahimi Padacké avait occupé les fonctions de Premier ministre de 2016 à 2018, date à laquelle M. Déby a fait supprimer ce poste. Tout comme, il est arrivé deuxième de la présidentielle du 11 avril dernier avec 10,32% des voix, loin derrière le défunt président, réélu au premier tour pour un sixième mandat avec 79,32% des suffrages.

A noter que durant la campagne présidentielle, l'ancien Premier ministre s'était présenté comme "indépendant" du pouvoir et de l'opposition qui appelait au départ d'Idriss Déby. "Idriss Déby a montré son courage sur tous les fronts, j'en suis témoin. Un seul courage lui manque, celui d'accepter une passation pacifique du pouvoir", avait-il déclaré.

"Nous sommes dans une

situation politique particulière, on va accompagner M. Pahimi Padacké. On lui souhaite beaucoup de réussite pour le Tchad. Il faut que tous les Tchadiens se rassemblent dans cette période difficile", a déclaré l'opposant historique à Idriss Déby Itno, Saleh Kebzabo.

Sa formation politique, via le collectif Wakit Tamma composé de partis d'opposition et d'associations de la société civile, a appelé hier les Tchadiens à "sortir massivement" mardi "pour exiger la démission du CMT et dénoncer l'ingérence négative de la France dans les affaires intérieures du Tchad".



Albert Pahimi Padacké

Le refus de négocier avec les rebelles !

J.O.
Libreville/Gabon

La nomination de Albert Pahimi Padacké en tant que Premier ministre est intervenue au lendemain du refus exprimé par le Conseil de transition au pouvoir de négocier avec les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT). Ces derniers s'étaient dits samedi dernier ouverts à une cessez-le-feu.

C'est lors de combats opposant l'armée au FACT - qui a lancé le 11 avril une offensive contre N'Djamena - que le président Déby, monté au front, a trouvé la mort. "L'heure n'est ni à la médiation ni à la négociation avec des hors-la-loi", a déclaré dimanche à la télévision d'Etat le général Azem Bermandoa Agouna, porte-parole du CMT. Lequel a appelé le Niger voisin à "capturer" le chef du FACT Mahamat Mahadi Ali.



Le CMT et son chef, Mahamat Idriss Déby, ne veulent pas discuter avec les rebelles du FACT.

L'armée tchadienne a récemment accusé des rebelles du FACT, et notamment leur chef, d'avoir fui sur le territoire nigérien, voisin. Toute chose que le leader de cette rébellion a fortement démenti. "S'ils veulent faire la guerre, on fera la guerre. Si on nous attaque, on va répliquer", a affirmé M. Mahadi Ali, réagissant au refus de négocier de la junte militaire.

A noter que Paris, qui considère le Tchad comme un allié essentiel contre les jihadistes au Sahel, avait sauvé militairement à deux reprises au moins, en 2008 et en 2019, le régime d'Idriss Déby Itno face à des rebelles. Le président français Emmanuel Macron était d'ailleurs le seul chef d'Etat occidental présent vendredi aux obsèques officielles du président défunt.